CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance par semestre; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par *écrit*, *une semaine* avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnie d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80.

LES ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

UNE DEDUCTION de 25 pour cent sera faite aux encanteurs, aux shérifs, aux Rég. des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles, et de dix pour cent sur les annonces de ventes de biens meubles.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparé et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

Pour Baton Rouge, Pointe Coupée et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur **COMMERCE**, cap. Mané, partira tous les samedis à 10 heures du matin, et fera à l'aven[ir] le service de paquet régulier; les propriétaires désirant mériter l'encouragement qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, ne négligeront rien pour rendre ce bateau aussi agréable qu'utile aux chargeurs et aux passagers. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à J MATTERE,
30 jan. 10, rue St Louis

A VENDRE—Le bateau à vapeur **Chief Justice Marshall** portant 1100 balles de coton, et ayant une des meilleures machines à vapeur, est en très bon ordre et prêt à faire des voyages. S'adresser à STERNS & Co,
23 mars 28 et 29, Nouvel e Levée.

Pour les ports des E.-Unis.

POUR NEW YORK—Le brick fin voilier BRILLANT, capitaine Gill, mouillé vis à vis du marché aux légumes, sera de suite expédié, pour fret ou passage, s'adresser à L. H GALE,
3 avril 93 rue de la Commune.

POUR NEW YORK. La goel. fine voilière A I EXCEL, capt Teller, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu, pour la balance du fret ou passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT
3 avril. no. 14 rue de Bienville.

POUR MOBILE. La goel. neuve. et fine voilière, PERU, capt. Place, partira sous peu, pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à GRIVOT & PAIGE
3 avril. no. 12 rue Poydras.

Pour Pensacole—La goélette paquebot régulier EMBLEM, Lathrap, partira positivement pour le port ci-dessus, mardi 4 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HEFFORD & SORGENFREY.
3 av

POUR MOBILE. La goel ATLANTIC, capt Stevens, partira sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GRIVOT & PAIGE.
1er avril. no. 12 Poydras.

POUR PHILADELPHIE. La Goélette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre GERARD, capitaine Duell, partira lundi, pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine, vis-à-vis la rue Dolord, ou à FORBUSH & STEBBINS
1 av 85, Commune.

POUR NEW YORK—Le brick de première classe MARGARET, capitaine Swan, sera de suite expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
31 mars 94, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK. La belle goélette ELIZA HARPER, capitaine Hooper, ayant son chargement engagé, sera de suite expédiée, et peut prendre du chargement sur le pont. Pour fret ou passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
31 mars 14, Bienville.

POUR NEW YORK. La goélette fine voilière PERU, capitaine ——, ayant son chargement engagé, peut prendre du fret sur le pont, pour fret ou passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
31 mars 14, Bienville

POUR NEW YORK. Le brick RUPERT, capitaine Rankin sera de suite expédié pour le port sus-nommé et peut prendre du fret sur le pont. Pour fret ou passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
31 mars 14, Bienville.

POUR BALTIMORE. La goélette fine voilière TEXAS, capitaine Johnson, a son chargement engagée et sera de suite expédiée; pour passage seulement, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
31 mars 14, Bienville.

POUR PORTSMOUTH. Le beau brick A I McLELLAN, capitaine Barker, peut prendre quelques passagers, s'adresser à L H GALE,
31 mars 93, rue de la Commune.

POUR RICHMOND, Va. Le beau brick VIRGINIA, capitaine Horton, ayant la majeure partie de son chargement engagé et sera de suite expédié, pour la balance du fret ou passage, s'adresser à ROBINSON & Co.,
30 mars 45, rue du Camp.

POUR CHARLESTON—Le brick A I **Hiram**, capitaine George Bacon, partira de suite pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage ayant de bonnes accomodations, s'adresser à BAILEY & ABBOTT.
29 mars 14, rue Bienville.

POUR BOSTON. La barque JANE, Capitaine Rogers, peut prendre 150 à 200 barils de Porc ou 20 tonneaux de plomb, s'adresser à L. H. GALE,
29 mars 93, rue de la Commune.

POUR BALTIMORE—La bonne goélette FORRESTER, Capitaine Fans, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée, partira sous peu, pour la balance du fret ou passage ayant de bonnes accomodations pour 8 passagers, s'adresser à BAILEY & ABBOTT.
23 mars rue Bienville no 14.

POUR BALTIMORE—Le brick ELCY, capitaine Wail, en chargement, peut prendre 150 barils et partira sous peu de jours. S'adresser à BAILEY & ABBOTT,
[illegible] rue Bienville no 14

POUR LIVERPOOL—Le beau brick HAVRE, capitaine Carpenter, peut prendre quelques passagers. Pour les conditions s'adresser à LEVI H. GALE.
[illegible] mars 97 rue Commune.

POUR St. MARKS (F.)—La goélette YANKEE, a besoin de 500 barils pour compléter son chargement et partira mercredi, 29 du courant, pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GRIVOT & PAIGE,
[illegible] mars 12 Poydras.

POUR NEW-YORK (nouvelle ligne.) Paquebot pour Lundi 10 Avril. Le navire ORLEANS, capitaine S. Sears, ayant la plus grande partie de son chargement, partira comme ci-dessus. pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à FRANKLIN & AMES,
[illegible] mars rue du Camp, No. 55

POUR RICHMOND—Passage seulement—La goél. MEXICAINE, maintenant en chargement, partira mardi, 28 du courant, et [illegible] endroit ci-dessus. S'adresser au capitaine à bord, au bout de la rue Gravier, ou à EASTMAN & BROTHER,
[illegible] mars 30, Vieille Levée.

POUR PHILADELPHIE—La goel. REGISTER, capitaine Griffith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la Jefferson, ou à E. & J. ANDREWS,
23 mars 24, rue Gravier.

POUR NEW YORK—La goélette MARY, peut prendre la valeur 100 barils sur le pont, partira pour le susdit port, cet après midi. S'adresser à BAILEY & ABBOTT
22 mars

POUR BOSTON—La goélette ANTI, capitaine Wakon, est en chargement et prendra la valeur de 100 barils sous le pont et la même valeur sur le pont. S'adresser à BAILEY & ABBOTT,
22 mars 14, rue Bienville.

POUR BOSTON.—Le beau brick doublé et chevillé A I **America**, capitaine Headwell, construit depuis 2 ans. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine ou à QUARLES & Co.
22 mars 24, rue de la Douane.

POUR BOSTON—Le brick supérieur A 1 PARAGON, capitaine Butler partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à L H GALE,
21 mars rue de la Commune no 93.

POUR NEW YORK—Le brick de première classe **Granite**, capitaine Cushing, ayant la moitié de son chargement engagé, sera de suite expédié. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis du poste no 106 ou à L D C WOOD,
20 [illegible] 23, rue Poydras.

POUR SAVANNAH.—Le brick fin voilier **Kentucky**, ayant une partie de son chargement engagé et sera expédié promptement. Pour la balance de son fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à L D C WOOD, 23, rue Poydras.
[illegible]

MAIS—1100 sacs en débarquement du bateau à vapeur Boonslick et Alton, à vendre par LAYET & AMELUNG,
[illegible] mars 17, Commerce.

MR JOHN DE BROT a l'honneur de prier les personnes qui ont quelques comptes à payer ou à recevoir chez lui de vouloir s'adresser à M. [illegible] Feraud, rue de la Vieille Levée, No. 40, chargé de les représenter durant son absence. 3 avr

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par MARTINEAU, GRUGER & Co.
24 mars

POUR BALTIMORE. La goélette fine voilière ELVINA, capitaine Gould, ayant la moitié de sa cargaison à bord peut prendre 300 barrils et 300 de plus sur le pont. S'adresser à BAILEY & ABBOTT.
16 mars rue Bienville No. 14.

POUR BOSTON. La belle goélette **Willows**, capit. Hopkins, est en chargement pour le port ci-dessus, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L H GALE,
17 mars Rue de la Commune, No 93.

POUR PORTSMOUTH.—La fine voilière barque **Damariscotta**, capitaine Stetson, partira incessamment. S'adresser pour passage seulement à BAILEY & ABBOTT,
15 mars 14, rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE.—La belle goélette fine voilière **Texas**, capitaine Gardner, ayant son chargement complet, partira incessamment. S'adresser, pour passage seulement, ayant de très beaux emmenagemens, à FORBUSH & STEBBINS,
15 mars 85, rue de la Commune.

POUR BOSTON—La barque fine voilière HENRY, capitaine Perkins, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à L H GALE,
11 mars 93, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK. La goélette neuve, doublée en cuivre, SAGADAHOCK, capitaine Nickerson, ayant les 3 quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu, pour la balance du fret, s'adresser à bord ou à FORBUSH & STEBBINS,
2 mars Rue de la Commune, No. 85.

Pour les ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe AMBASSADEUR, capitaine Upton partira dans trois jours et peut prendre 150 balles de coton, s'adresser à GEO. GREEN.
3 avril

POUR LA HAVANE. Le brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre **Emilie**, capitaine Sust, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant des beaux emménagemens. S'adresser à bord ou à J. PRATS & FILS.
3 mars

POUR LIVERPOOL. La Barque JANE, Capitaine Black, qui sera de suite expédiée, a besoin de 150 à 200 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE.
3 avril. no. 93 rue Commune.

POUR LIVERPOOL. Le navire, doublé et chevillé en cuivre, A 1 CHOCTAW, capt Freeman Foster, ayant la [illegible] cargaison engagée, partira sous peu, pour passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT.
3 avril. no. 14 rue Bienville.

POUR LIVERPOOL. Le navire A I Hobart, capitaine Selden, sera prêt à recevoir son chargement en 4 jours. S'adresser à GEORGE GREEN
29 mars

POUR LIVERPOOL. Le navire AMERICA, capitaine Cunningham, doublé et chevillé en cuivre, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu, s'adresser à HARRISON, CLEGG & Co,
29 mars Rue de la Douane.

POUR LE NORD DE L'EUROPE. Le brick suédois de première classe GEORGINE JOHANNE, capitaine Baurs, peut prendre 100 tonneaux de fret, s'adresser à W. H. HEWES & Co.
29 mars No. 31, rue Poydras.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire AI **Milo**, capitaine Thompson, désire 250 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage s'adresser à L H GALE,
22 mars 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le fin voilier navire AI **John Baring** capitaine Hale, désire 300 balles de coton pour compléter son chargement s'adresser à L H GALE,
22 mars 93 rue de la Commune.

POUR GLASCOW. Le brick A I CORINTHIAN, capitaine Coburn, ayant sa cargaison engagée, partira de suite, pour passage seulement, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
21 mars Rue Bienville, No. 14.

POUR LIVERPOOL. Le brick BIRKLEY, capt. Johnson, commencera à charger aujourd'hui, pour fret ou passage, s'adresser à H. C. CAMMACK & Co.
15 m

POUR LIVERPOOL. Le navire ROYAL WILLIAM, capitaine Taylor, est en chargement, pour fret ou passage, s'adresser à H. C. CAMMACK & Co.
15 mars

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais A 1 **Parfield**, est prêt à recevoir un chargement, pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J GRIMSHAW
1er mars 93, rue du Canal.

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE—La goélette fine voilière MOGUL, capitaine Callagan, partira sous peu pour le susdit port. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à R. GRONING & Co.
23 mars

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot CRITERION, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. Farrell, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co. 30 mars

POUR CAMPECHE. Le bon brick ST. OLOFF, capitaine A. Gibrans, de 140 tonneaux, partira incessamment pour le port sus-nommé, pour fret à très bas prix, s'adresser à A. DELASSUS & MONTREUIL, No. 12, rue de la Levée,
29 mars—10 entre Bienville et Douane.

POUR SISAL—Le brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre EMILIO, capitaine Sust, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 28 m J. PRATS & FILS.

Vendre. Louer ou Fréter.

A FRETER POUR TRIESTE. Le beau trois mâts barque Dedalo, du port le quatre cent tonneaux, s'adresser à DUSSAUT FILS AINE,
30 mars 77, St. Louis

A FRETER—La belle goélette WANIER, capitaine Miller, désire 800 balles, s'adresser à E. & J. ANDREWS,
28 mars rue de Gravier no 24.

ON DEMANDE. On demande un bâtiment tirant peu d'eau pour charger dans le port du golfe du Mexique. S'adresser, rue Bienville No. 47 à J ROBERT & Co.
24 mars

A VENDRE OU A FRETER. La goélette fine voilière FORRESTER, est prête à recevoir son chargement. S'adresser à BAILY & ABBOTT,
16 mars rue Bienville No. 14

A VENDRE. Le brick Kentucky, doublé et chevillé en cuivre, cap. Haich, de 140 tonneaux, il est en très bon ordre, tirant 8 pieds d'eau, lorsqu'il a son chargement, propre à la navigation du Golfe. pour plus amples renseignemens, s'adresser à H. D C. WOOD.
15 mars Rue de Poydras, No. 23.

A FRETER OU A VENDRE—Le beau brick **Gustave**, fin voilier, capitaine Hoffman pouvant porter 1550 barils ou 153 tonnes. S'adresser à HARRISSON CLEGG & Co.
15 mars Rue de la Douane

DEMANDE. On demande de suite, un batiment pour Philadelphie, de 200 boucauds de sucre. W G. HEWES & Co.
10 mars Rue Poydras, No. 34.

A LOUER—Une maison agréable et commode, divisée en neuf appartemens, et cuisine à deux étages, et une grande cour, située à l'encoignure des rues Poydras et St. John, vis à vis la résidence de J A Maybin. On pourra prendre possession le 1er avril prochain. S'adresser sur les lieux ou à JOSEPH LANDIS & Co,
20 mars—12 No. 14, rue Poydras

A VENDRE—Une habitation établie en sucrerie, sur le bayou Terre Bonne, à environ 30 milles Sud de Thibodeauville (Le) et 70 nègres à vendre à bon marché, par une personne désirant retourner au Nord. S'adresser à MARTINEAU, GRUGER & Co.
16 mars—28 Rue Bienville, No. 30.

A LOUER—Cette belle Maison à trois étages, en briques, rue du Canal, entre Reinparts et Bourgogne. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à G. R. STRINGER,
7 dec 50, rue du Canal.

AVIS. L'HOTEL DE MADISONVILLE, situé dans la ville de Madisonville, (Louisiane,) est maintenant ouvert pour la réception des pensionnaires, et sous la direction de M. J. R. Hamilton, dernièrement de Covington. Sa situation et ses avantages sont trop bien connus pour en faire l'éloge. c'est assez de dire que l'Hôtel, sera très bien tenu et que les commodités seront meilleures qu'elles n'ont été jusqu'à ce jour.
1 av—[illegible] J. K. HAMILTON.

MAISON A LOUER—Une Maison commode, à deux portes de l'encoignure des rues Perdido et St. Pierre, rue St Pierre. Aussi une petite maison rue Perdido, deuxième maison après l'encoignure St. Pierre. S'adresser sur les lieux, ou à PHILLIPS & HART.
1er avril—23. no. 38, rue du Camp.

A LOUER—Un magasin dans Bank Alley au 1er. Janvier. S'adresser à LINCOLN & GREEN.
16 dec No 36 rue du Camp.

LES soussignés, ont l'honneur d'informer le public, que d'après le nouvel arrangement, qu'ils ont fait, ils offrent à vendre à des prix au dessous du marché, les articles suivants.

Bois de chêne, la meilleure qualité	$8	la corde,
do chêne do	8	do,
do sapin do	8	do,
Charbon de Liverpool	2 50	le baril,
Sable blanc	1	do,
do jaune	95	do,
Goudron en barrique	7	do,
do en barillets de 10 galons	2 50	
do do de 5 galons	1 50	

W. E. & R. MURPHY,
29 mars 132 Vieux Bassin.

EN débarquement du navire Constellation, venant de Marseille à vendre par le soussigné.—150 caisses vin muscat (marque Greussel), 100 paniers huile de 12 bouteilles, Plaignol, 25 do de 24 demi bouteilles, 90 caisses salaisons assorties, 15 do liqueurs assorties, 10 do curacao en cruchons, 10 do eau de vie Dantzick, 20 do eau de fleur d'orange, 10 balles amandes. 5 do bouchons, 3 caisses saucissons, 1 jarre fruits glacés. 15 m A S GEORGES.

CAFE, Sucre de la Havane, &c—En magasin et à vendre par les soussignés: 500 sacs café de la Havane: 50 do Java: 40 boîtes sucre blanc de la Havane; 500 milliers cigarres de la Havane; 400 boîtes cerises à l'eau de vie, 1500 damejeannes rondes, 50 sacs avelines fraiches, 30 balles amandes, 100 barils de fromage de Goshen, 200 boîtes do, 150 barils vin de Barsac, Grave et Sauternes, 100 barriques vin de Bordeaux, 1000 do Marseilles, 2000 caisses vin rouge, 200 do vin blanc, 50 demi pipes eau de vie de Champagne, 50 quarts de do, 100 demi pipes eau de vie de cognac. de preuve, ainsi qu'un assortiment complet de groceries. CARRIERE, DARAN & Co.
3 av 45, rue St Louis

LES propriétaires des Draws Nos. 90, 174, 195, 185, 1350, 191, 1713, 167, 1711, 1370, 1434, voudront bien envoyer leurs reçus sous de lui pour les marchandises prises à bord des navires Nashville et Arkansas, au bureau des soussignés, sans quoi ils seront poursuivis pour la valeur des dites marchandises. FRANKLIN & AMES,
5 v 55, rue du Camp.

SACS DE PITRE—15,000 sacs de pitre, à vendre par R GRONING & Co.
28 mars

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
CONSEIL DE LA 1re MUNICIPALITE.
Séance du vendredi 20 mars 1837.

Résolu que le maire est et demeure autorisé à publier dans la gazette officielle, que si, dans un délai de quinze jours, après la date du susdit avis, les adjudicataires des terrains vendus le 10 du courant et jour suivant, ne se sont point conformés aux conditions de la dite vente et n'ont pas signé leurs actes, alors et dans ce cas le maire prendra les mesures indiquées par la loi pour faire vendre les terrains à la folle enchère des dits adjudicataires.

Il est de plus résolu que le maire est et demeure autorisé à permettre aux adjudicataires à la vente susdite, de substituer d'autres noms aux leurs sur les actes de vente; bien entendu, cependant, que les personnes ainsi substituées devront offrir les mêmes garanties.

(Signé) PAUL BERTUS, recorder.
Approuvé le 21 mars 1837.
(Signé) D. PRIEUR, maire.
Pour copie conforme,
23 mars—15 THEARD, secrétaire.

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES.

Classe No. 17, pour 1837,
Sera tirée à la Nouvelle-Orléans, Samedi, 8 Avril 1837.

75 numéros: 12 numéros tirés.

CETTE loterie est formée d'après la combinaison ternaire de 75 numéros de 1 à 75 inclusivement; chaque numéro sera inscrit sur un bulletin, et déposé dans une roue au lieu et au moment du tirage, et il en sera tiré douze au hazard, d'après lesquels les prix suivans seront distribués, conformément au programme imprimé, qui sera fourni avec les billets, savoir:

GROS LOTS!

1	PRIX de	$12,000	$12,000
1	"	4,000	4,000
1	"	3,000	3,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,170	1,170
10	"	1,000	10,000
10	"	600	6,000
10	"	500	5,000
15	"	300	4,500
170	"	140	23,800
126	"	80	10,080
126	"	40	5,040
126	"	20	2,520
3780	"	10	37,800
23436	"	5	117,180
27814	PRIX, montant à		$243,090

Les billets sont seulement de 5 piastres, moitié 2,50; quart $1 25, paquets de 25 billets $125 garantis devoir tirer $66, et pouvant tirer les quatre plus hauts prix.

Pour avoir des billets, s'adresser au Bureau du Commissaire, No. 2, à l'Arcade de Banks; au No. 37, rue Gravier, derrière l'imprimerie du Bulletin.
5 av—6m J. K MEAD Directeur.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de la barque Dedalo, de Bordeaux:
1200 caisses Vin rouge St. Julien, Margaux et Pauillac;
200 do do en caisses de 48 bouteilles;
300 do do do 24 do;
60 barriques Vin rouge St. Estèphe;
100 demi bques Vin blanc Barsac et Sauterne;
17 bques Vin vieux St Estèphe;
50 caisses Vin vieux Margaux;
50 do Sauterne;
200 paniers Anisette;
6 futailles Fil à voile;
15 quarts de pipe Eau de Vie fine Champagne;
30 barils do do;
121 do do do;
50 demi pipes Eau de vie Cognac, 4me. preuve.
40 quarts de pipe do. 3me. preuve do.
5 av DUSSAUT FILS Aîné, 77, rue St. Louis.

EAU DE SELTZ—Reçu par le navire Havre, maintenant en déchargement, 100 paniers Eau de Seltz, de première qualité, à vendre en gros et en détail par le soussigné. J. E. LOREILHE,
6 av encoignure Royale et Douane.

MAQUEREAUX—150 barils No. 3; 250 do No. 1 et 2; 300 do No 1 Harengs; 310 cai ses de Morue, en débarquement et à vendre par ROBT. H WHITE.
6 av 34, rue Gravier.

PELLETERIES—28 paquets peaux de chevreuil et d'ours, à vendre par
7 av JAMES REED & Co. 35 rue Royale.

GRAINES de coton—100 sacs graines de coton du Mexique à vendre par
6 av JAS REED & Co. 35 rue Royale.

TRAITES SUR PARIS, à vendre par J. LEBLANC & Co,
6 avril rue Royale 103.

SIROP DE LIMON—150 caisses en débarquement et à vendre par ROBT. H WHITE.
6 av

NOUVELLE-ORLEANS, 31 mars 1837.
LE propriétaire des COURSES DE CARROLLTON, prévient le public, que les personnes qui auraient des chevaux à faire courir aient à prévenir six jours avant le temps désigné.
Il prévient de plus le public que s'il se présentait aucun autre genre d'amusement, qu'il disposera it de la propriété avec tous les avantages possibles.
S'adresser à P. PAQUET, Encoignure Girod & Commerce, No. 17, Ou à Carrollton, chez
1 av—7 JOS. FRENETTE.

VENTE DE PROPRIETE DE VALEUR. MADAME HERRIES ayant l'intention de s'absenter au printems, désire disposer en vente privée et à des prix modérés de toute sa propriété, consistant d'abord, de la propriété qu'elle habite au Bayou St. Jean; de plusieurs terrains de valeur dans le faubourg Lavaudais et environ 300 lots de terre à Carrollton; de plus; 610 acres de belle terre sur le Tanguipaho, à environ 3 ou 4 milles au dessus d'Uncle Sam en face du chemin à coulisse de la Nouvelle-Orléans et de Nashville. La propriété ci-dessus mentionnée, est située très avantageusement, et mérite l'attention des spéculateurs ou des personnes qui désirent se fixer dans une agréable maison de campagne.
Mme. Herries a également plusieurs bons domestiques à vendre, 25 vaches à lait, une barouche, un cheval, et un excellent piano, aussi qu'une quantité de meubles trop nombreux pour les détailler.
Si la totalité de ladite propriété, ou une partie n'était pas vendue à l'amiable avant la fin du mois, elle sera mise à l'encan dans le premier jour d'avril. On peut en voir les plans, au bureau de M. Barnett, rue de Chartres. 14 mars—17

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont formé aujourd'hui une société sous la raison de W. Merryfield & Co. pour le commerce de bois et douves, dans toutes ses branches. Leur bureau est à l'encoignure des rues St Marie et la Levée faubourg Lafayette, où tous les ordres seront promptement exécutés.
P. DELAHOUSSAYE,
16 mars W. MERRYFIELD.

LES soussignés ont reçu et offrent à vendre les articles suivans:
100 barriques vin de Bordeaux,
200 paniers huile surfine,
100 caisses cerise,
300 do vin rouge St Julien, St Estephe
50 do Chateau Lafitte [demi bouteilles],
50 do do Sauterne do
25 paniers Champagne,
5 do blanc de baleine,
20 milliers bouchons,
150 milliers cigarres de la Havane,
50 do liqueurs assorties,
100 do morue.
40 do huile de baleine,
10 pipes Genièvre de Hollande,
10 do vieux Cognac,
2 do Rum Jamaïque,
10 barils graisse
50 caisses fromage de Goshen,
50 barils maquereaux, à vendre chez B. GOMBE Jr.
11 mars—1 m no 5 rue Jefferson près la Levée.

MESSIEURS Cucullu Lapeyre & Co, offrent à vendre
166 pièces d'Acajou, 6 do cèdre, 16 balles de cire jeaune — en débarquement du Polacre San José, de Manzanillo.
169 do feuilles de tabac,
323 M. cigarres de Principe,
160 sacs de café de la Havane,
4 jarres de confitures pate et gelée,
3 do do do
300 M. cigarres des meilleurs marques,
140 barils feuilles de tabacs,
4 barils d'amandes en coques, en magasin.
16 mars—5

A VENDRE—200 caisses Raisins de Malaga;
20 tierçons Vin sec de Malaga;
70 do do doux, do;
150 barils Indiens do do;
100 do do Jerez;
20 do Graine pour les oiseaux;
700 barres Fer rond, [barres numeras];
300 poinçons Huile.
28 mars—15 A. M. DE MIRANDA

THOMAS J. SPEAR ayant été nommé Encanteur pour la ville et paroisse d'Orléans, est prêt à consacrer tout son temps aux affaires qu'on voudra bien lui confier. Il ne s'occupera que des affaires de l'encan, et espère par son assiduité et son zèle mériter et obtenir une partie du patronage public.
Le bureau est à l'Exchange Place, à deux portes de la rue St. Louis. 20 mars—0

VIN DU RHIN—Mousseux et non mousseux; 100 caisses en débarquement du navire New Orléans, à vendre par les soussignés.
Aussi 200 douzaines gelée de coings, groseille, pommes à la vanille et à la rose et en pâte en [illegible] d'une livre. GUERIN & POUVERIN,
12 mars—10 Encoignure Royale et Dumaine.

EN débarquement du navire Valhalla, de Marseille, et à vendre par les soussignés:
Vin rouge de Marseille en bques.;
Vin blanc demi barriques;
Vin Muscat de Lunel et de Frontignan, en caisses bonnes marques;
Huile de Plagniol en paniers de 12 et de 6 bouteilles
Amandes, bouchons fins en balles de 10,000;
Cerises, Chinois et Fruits assortis à l'Eau de vie et au vinaigre;
Liqueurs superfines, Curaçao, Crême de Thé; Eau de vie de Dantzick;
Figues sèches en boites et en caissettes;
Prunes Brignolles et Pistoles, en do. do;
Anchois, Thon mariné; Graine de jardinage;
Assortiment de jarres, contenant divers autres articles tous frais et bien choisis.
S. & L. GIRARD,
1 mars 6, rue Conti.

Manufacture de Lozenge.
LES Lozenges suivants sont fabriqués dans l'établissement ci dessus, savoir: peppermint, rose, anise, liquorist, quinine, epeca, paregorie, the, vanille, nitre, orange, acide, citron, cough, horehound, toles, gomme d'hiver, cayanna, cinnamon, epeca, opium, ginger, violet, calomel etc. etc.
La liste ci dessus est une partie des objets fabriqués; le grand agrément des lozenges, qui, d'une médecine désagréable, la font trouver agréable au gout, a été depuis longtems appréciée, son petit volume et ses vertus médicales, en font décidemment l'article le plus préférable pour le rhume, les fraicheurs &e.
Les lozenges sont excellents pour ceux qui ont l'haleine forte, et sont très agréables au gout Les droguistes ainsi que les marchands de la campagne peuvent en avoir à bon marché, et de qualités égales à ceux importées.
Les ordres seront promptement exécutés par R. F. NICHOLS,
Encoignures des rue du Camp et Natchez.
Nouvelle Orléans. 30 mars

MARCHANDISES SECHES.
ANDREWS & BROTHERS, ont en débarquement [en addition à leurs importations récentes] une grande quantité de marchandises sèches pour le printems; ils invitent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, ils les offrent à des prix très modérés, son par pièces ou par caisses, savoir:
3 caisses de Bombazine, 1ère. qualité; 5 de toile brune et rayée; 2 do drap d'été; 25 do bas de coton; 10 do gingham de fantaisie; 30 do calicos; 4 do mousseline française; jaconas et batiste; 15 do toile d'Irlande pour draps de la largeur de 5 à 12|4; 2 do de Linon; 20 do toile à draps; 3 do rideaux de mousseline; 2 de mousseline unie et à raie; 2 do batiste; 5 do mouchoirs de toutes qualités, et beaucoup d'autres marchandises de saison, rue de Chartres, No. 19.
22 mars

WHISKEY—230 barils de Whiskey rectifié, sur la Levée, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
31 mars 74, rue Poydras.

Ventes à l'Encan.

PAR BARNETT, MOSSY & GARIDEL & J T BEAUREGARD.

VENTE POSITIVE DE 3000 TERRAINS Au faubourg Franklin, rue des Bons Enfans, Champs Elysées, Promenade Lafayette, Marais, etc. &c.

IL sera vendu le samedi, 15 du courant, à 11 heures, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis.

3000 terrains situés au faubourg Franklin; un coup d'œil sur le plan de la ville, rendra évidens, les avantages que le faubourg Franklin possède sur le faubourg Washington, à cause de sa proximité du centre des affaires et des plus importantes améliorations. Beaucoup de terrains maintenant offerts en vente, font face au chemin à coulisse de Pontchartrain, tant en deçà qu'au delà de l'avenue des Florides; d'autres font face à la promenade Lafayette, qui sera bientôt ouverte, dans toute sa longueur et pavée en coquilles jusqu'au chemin de Gentilly, d'autres enfin font face à l'avenue des Bons Enfans, dans laquelle passera le chemin à coulisses du Golfe du Mexique, dont la charte vient d'être promulguée et dont les listes de souscriptions seront ouvertes dans peu de jours. La compagnie des Améliorations du faubourg Franklin, s'est engagée à détricher ceux de ces terrains qui se trouvent dans la profondeur du faubourg, dans deux ans au plus tard, et un canal se creuse maintenant dans l'avenue Washington aux frais de cette compagnie et de la troisième municipalité, qui sera bientôt complété et servira d'égoût et au transport des bois.

La vente sera sans réserve. Les propriétaires se sont mutuellement engagés par écrit et s'engagent envers les acquéreurs, que la vente sera définitive et sans réserve.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à satisfaction sans intérêt, portant date du 25 février dernier et hypothèque jusqu'au payement final. S'ils ne sont pas exactement payés, ils porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an, sans que cette clause puisse autoriser les acquéreurs à en retarder le paiement. Les actes de vente seront passés pardevant L T Caire, not. pub. et devront être signés dans les 20 jours après l'adjudication. S'ils ne sont pas complétés dans ce délai, le vendeur se réserve le droit ou de considérer l'adjudication comme nulle ou de faire revendre à la folle enchère de ceux qui n'auraient pas rempli les conditions de la vente, sans être obligé de les mettre en demeure. Les actes de vente ainsi que la mise en possession seront aux frais des acquéreurs.

Des plans lithographiés seront distribués au moment de la vente. 5 av—10

SUCCESSION FERRY—Vente par le Régistre des Testamens—Lundi dix sept avril 1837, à quatre heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable la cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, à l'encan, à mon bureau, pour compte de la succession de feu Irad Ferry, les meubles meublans appartenant à la dite succession.
Conditions: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
3 avril Régistre des Testamens.

SUCCESSION DE FERRY—Vente par le Régistre des Testamens—Vendredi le cinq mai 1837, à midi, à la bourse, encoignure Chartres et St. Louis en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de Irad Ferry décédé l'esclave nommée Leah.
Condition de la vente: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Régistre des Testamens.
L'acte de vente pardevant H. B. Conas, aux frais de l'acquéreur. 3 avril

Avis de Banques et de Comp.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 1er. avril 1837.

LES souscripteurs au fonds capital de cette Banque qui sont en retard avec ceux d'entr'eux qui au 1er. Août prochain, auront négligé de faire les dits [illegible] pour faire approuver leurs titres par les [illegible] de cette institution, seront considérés comme ayant abandonné leurs droits aux actions, et le [illegible] du tableau des souscripteurs. Par ordre de la Direction,
4 av J. B. PERRAULT, caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane,
Nouvelle Orléans, 3 Avril 1837.

LES soumissions pour l'escompte devront être faites les jours d'offres avant une heure et demie. Les billets offerts après cette heure ne seront point présentés à la Direction.
4 av J. B. PERRAULT, caissier.

BANQUE DE CITE,
Nouvelle Orléans. 1er avril 1837.

A UNE assemblée des directeurs tenue ce jour, la résolution suivante a été adoptée:
Résolu à l'unanimité, que toutes personnes maintenant endettées à cette Banque par billets ou lettres de change à l'escompte, jouiront, jusqu'au 15 novembre prochain, du privilège de les renouveler tous les 60 jours, moyennant dix pour cent, en fournissant les mêmes signatures; la direction se réservant le droit d'exiger des sécurités additionnelles toutes fois qu'elle le jugera nécessaire. ROB. J. PALFREY,
3 avril—3 caissier.

Compagnie du Chemin à Coulisses de Madisonville & Covington.

AVIS est par le présent donné, que les livres de souscription au fonds capital de cette Compagnie seront ouverts dans les villes de Madisonville et de Covington, le 18 du présent mois de Mars, à 10 heures du matin, et resteront ouverts, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi, pendant six jours (les Dimanches exceptés) sous la surveillance des Commissaires soussignés.

POUR COVINGTON.
M. G. PENN, L. MILLAUDON, E. M. [illegible], JOHN J. MOFFE, et LYMAN BRIGGS. — A la Branche de la Banque de l'Union de la Louisiane.

POUR MADISONVILLE.
A l'Hôtel de Madisonville, sous la surveillance de F. W. LEA, SAMUEL H. HARPER, R. M. CARTER, THOS. L. FERRY, et WM. McQUEEN.

Par l'acte d'incorporation, cinq piastres sur chaque action devront être payées aux Commissaires au moment de la souscription. 13 mars—1m

COMPAGNIE DE L'HOTEL DE LA BOURSE ET DES BAINS.
LE caissier et par la direction, que le payement des actions se fera comme suit.
Un 10me comptant, et pour la balance les actionnaires fourniront leurs billets pour un vingtième chacun, payables de 4 en 4 mois, endossés à la satisfaction de la direction.
Par ordre de la direction.
J. B. & ST. AMAND,
15 mars Secrétaire protem.

Compagnie de l'Hôtel de la Bourse et des Bains.
EN vertu d'une résolution des directeurs, les livres de souscription au fonds capital de cette compagnie seront ouverts pendant quinze jours (les dimanches exceptés) à dater du 15 de ce mois, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 P. M. dans la salle du conseil de la 3me municipalité, sous la surveillance de deux des directeurs.
Par ordre de la direction,
J. B. & ST. AMAND,
20 mars Secr pro tem

Compagnie d'Assurance de l'Union
CETTE compagnie, est prête maintenant, à assurer contre le feu, et les risques de mer et de rivières, en souscrivant également les lettres de changes, et billets à ordre, à leur bureau, rue du Camp no 42.
EDWARD BARRY,
2 mars Président.

Compagnie d'Assurance de l'Union,
Nouvelle-Orléans, 7 Mars 1837
IL sera procédé à l'élection de neuf Directeurs pour cette Institution, pour l'année suivante, lundi le 27 du courant, au Bureau de la Compagnie, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.
7 mars—18

Compagnie d'assurance de l'Union
Nouvelle Orléans, le 3 fev, 1837.
LA réouverture des livres de la Compagnie d'assurance de l'Union aura lieu aujourd'hui à 10 heures au local de la banque de la Compagnie du chemin à coulisses d'Atchafalaya. Par ordre des commissaires.
3 fev rue du Camp.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons et tuées les rues où les tuyaux de la Compagnie sont posés, en s'adressant par écrit à la Banque Commerce. 3 nov

Bureau de la Compagnie du chemin à coulisses de la Nlle Orléans à Nashville.
RESOLU que le président est autorisé à faire un appel aux actionnaires relativement à un paiement de $5 par action, qui sera effectué le 20 d'avril prochain, conformément à la 6e. section de la charte.
Extrait des minutes de l'Institution.
(Signé) McNAIR, secrétaire.
En exécution de la susdite résolution, les actionnaires de ladite compagnie sont requis par le présent avis, d'effectuer, au bureau de la compagnie dans la ville de la Nouvelle Orléans, le paiement de $5 sur le montant de chacune des actions dont ils sont détenteurs, le 20 avril prochain, à défaut de quoi l'action pour laquelle ce paiement n'aura pas eu lieu, sera annulée.
15 fev—10, 1ps M. W. HOFFMAN président.

$20 de Récompense.
S'EST absenté de la Presse à Coton d'Orléans, Vendredi dernier 24 du courant, le nègre nommé Charles alias Bell, âgé d'environ 29 ans, peau noire taille de 5 pieds 10 pouces, et fortement constitué, est charpentier, et cherchera sans doute à s'employer. La récompense sus-dite sera donnée à celui qui le ramènera au soussigné. JAS. W. BEHAN
3 avril—6 Presse à Coton d'Orléans.

LES soussignés ayant loué à bail pour plusieurs années le chemin à coulisses de Carrollton, informent le public qu'ils sont responsables de tous les contrats et obligations faits pour le dit chemin à coulisses depuis le 1er. Janvier dernier. Tous les comptes à partir de cette époque doivent être présentés au Bureau des soussignés, à Carrollton ou à la maison des chars à la Nouvelle-Orléans.
Ils préviennent également le public qu'ils ne répondront d'aucunes dettes contractées en leur nom, sans un ordre écrit par eux.
29 mars HARPER & MERRICK.

UNE dame française désire trouver une famille qui se rendrait en France et qui voudrait l'employer pour soigner des dames ou des enfans. S'adresser rue de Chartres no 36. 28 mars

AVIS—Certificat No. 230, de 9 actions du capital de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, au nom de J L Florence, ayant dernièrement perdu ou égaré. Avis est par le présent donné que 90 jours après la date il sera fait demande pour le renouveler.
7 mars—1m, 2ps ED. GOTTSCHALK, Courtier

AVIS—Messieurs F B Pringault, Antoine Chamois, L Rocquet, Joseph Aguilar et Joseph Michel, Felix Lambert, Michel Baiet, M Talhaud, R. Chauvau, A Perrault, P Lay et Jacques Lefort, qui se sont rendus adjudicataires de divers terrains au faubourg Washington, dans la partie ci-devant connue sous le nom d'habitation Pandely, à la vente publique faite le 3 mars dernier par messieurs T Mossy & Garidel et P. E Tricou, sont notifiés d'avoir à accomplir dans dix jours de la présente date, en l'étude de Carlile Pollock, notaire, les conditions de leurs ventes, à défaut de quoi, et ce délai expiré, les terrains qu'ils se sont fait adjuger, seront revendus pour leur compte et risques respectifs, par les mêmes encanteurs, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres. 6 av—10

AVIS—Les propriétaires de terrains ou l'îlets à Bloomingdale, faisant face aux rues courant du fleuve au bois, sont requis en vertu des règlemens de la paroisse d'avoir à faire les fossés et ponts en face de leurs propriétés. Ces fossés devront être faits en laissant dix pieds de banquettes, et ce, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis; faute de quoi les dits travaux seront faits aux frais des propriétaires.
Paroisse de Jefferson, 5 avril 1837.
6 avril—10 R. BEAUVAIS, Syndic.

UN jeune homme élevé dans les premières écoles de Paris, muni de diplômes et de certificats, après neuf ans de pratique dans l'instruction dans le Nord des Etats Unis, désire obtenir un emploi comme instituteur à la ville ou à la campagne, dans une plantation quelconque située dans les Etats du Sud.
Il peut enseigner plusieurs langues et principalement l'Anglais, le Français et l'Espagnol avec toutes les branches de l'éducation de collège.
Toute lettre adressée à J. C. M à la poste, ou à l'office de l'Abeille, où sont ses références, recevra une prompte attention. 4 av—6

Ventes à l'Encan.

VENTE de succession.—En vertu d'un ordre de la cour des preuves, des paroisses d'Est et d'Ouest Feliciana, dans l'affaire des successions de Hugh B. Maxwell, et Josiah et Nancy Nettles, aussi d'un ordre de la cour de district du 3me. district judiciaire, pour la paroisse de l'Ouest Feliciana, dans le procès de James Hudson contre ses créanciers, et du consentement de ses créditeurs et héritiers de dits biens et dites successions insolvables et de ceux y intéressés.

Il sera vendu par Isaac L. McCoy, encanteur, afin d'effectuer le partage parmi les propriétaires, et pour payer les dettes et réclamations contre la dite propriété et succession, et de ceux y intéressés, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins dans la ville de la Nouvelle Orléans, la vente commencera le jeudi 6 avril prochain 1837 à 11 heures du matin, en continuant de jour en jour jusqu'à ce que la dite propriété soit vendue. Cette terre de valeur contient la ville du Port Hudson et ses environs est située dans la paroisse d'Est Feliciana Etat de la Louisiane vis à vis la rivière Mississippi, limitée en bas par la ligne de paroisse de la paroisse d'Est Baton Rouge, et dans le haut par les sinuosités de Sandy Creek, et sur l'arrière ou côté de l'Ouest, par une ligne la divisant d'une autre propriété contenant environ 800 acres plus ou moins; le tout est mis en ilets, lots de ville, et hors de ville, les détails et les plans seront exposés au public avant le jour de la vente, avec une exposé des avantages que la dite propriété offre aux acquéreurs. Les termes et conditions de la dite vente, seront 1, 2 et 3 ans de crédit du jour de la vente sans intérêt en billets tirés et endossés à la satisfaction des agents des représentants et en sommes qu'ils jugeront convenables, les dits billets doivent être payables à la banque du Commerce de la Nouvelle Orléans.

Si quelques billets ne sont pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt de 10 pour cent par an, du jour qu'ils seront dus jusqu'au payement, le tout avec hypothèque sur la propriété vendue, jusqu'à parfait payement.

Les actes de vente pardevant Messrs. H B Cenas et Jules Mossy notaires publics à la Nouvelle Orléans aux frais des acquéreurs. 27 fev.—34

PAR T MOSSY & GARIDEL.
JEUDI, 6 avril 1837, il sera vendu, à 11 heures du matin, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis

73 ESCLAVES DE CHOIX,

Composant l'atelier de l'habitation Cazelar.
Des petites affiches seront distribuées au moment de la vente, où l'âge, les talens, les qualités, &c. &c. de chaque esclave seront énoncés.
Conditions. Un an de crédit, en billets payables à la Banque de la Louisiane, endossés à l'entière satisfaction du vendeur et hypothèque. Tout billet qui ne serait pas payé à son échéance, portera 10 pour cent par an d'intérêt, sans que cette clause puisse autoriser à en retarder le paiement.
Les actes de vente seront passés par F. de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21 m

$200 DE RECOMPENSE.
Pour l'arrestation du mulâtre créole nommé PAUL JONTE qui Peron, ayant appartenu ci-devant à madame Pattin, taille de cinq pieds deux à cinq pouces, bien constitué, marque grands pieds, la tête basse et le dos un peu courbé; âgé de 28 ans, figure ordinaire, ayant les dents de la mâchoire supérieure très avancées et le [illegible] qui est lancé, beaucoup de cheveux qui avancent sur le devant, très peu de barbe. Il a l'habitude de montrer continuellement le tabac qu'il mâche, et tous lorsqu'il est contrarié ou en colère. Il [illegible] Toupe ou crème de chaif dérobé, il est très proprement, souvent un gilet [illegible] et quelque fois en habit noir, il doit être vêtu d'un pantalon de casinet américain couleur grise en carreaux noirs, avec son gilet de. Etant bon charpentier et ardent, on présume qu'il cherchera à s'employer d'un de ces états et à se faire passer pour libre.
La récompense ci-dessus sera donnée à qui le remettra aux soussignés ou le fera loger dans une des geôles de cette ville, en donnant avis de suite au No. [illegible], rue de la Vieille Levée.
Les capitaines de navire et autres, sont priés de ne point donner asile à cet esclave, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
30 mars FAURIE & DUTHIL.

TROIS CENTS PIASTRES DE RECOMPENSE. Parti marron, dans la nuit [illegible], le nègre **Sam**, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 6 pouces ou environ. Il a la figure [illegible], le regard intelligent. Il a emporté un habit de drap noir presque neuf, un pantalon noir, et [illegible] pantalons mélangé de gris et un gilet [illegible] depuis peu de la Virginie par [illegible]. On donnera 50 piastres pour son arrestation, et 300 sur la preuve de conviction contre ceux qui l'auront reçu ou employé.
AUSSI, la mulâtresse **Adèle**, créole, âgée de 14 ans, [illegible] janvier dernier; on la croit [illegible] St. Jean, ou sur le chemin du bayou. On donnera 20 piastres pour son arrestation, et [illegible] preuves contre la ou les personnes qui [illegible] ou pour avoir consigné les deux susdits esclaves à la geôle de la 3me municipalité, ou à quiconque [illegible] à la geôle.
[illegible] L. R. GAIENNIE. Au bureau de la 3me municipalité.

$5 DE RECOMPENSE.
S'est absentée de chez le soussigné, depuis [illegible] soir, 31 du courant, au moment qu'on [illegible], une jeune négresse nommée Grassa, créole parlant anglais et français, âgée de 16 ans, jolie de figure, et un mouchoir à [illegible]. On pourra avec elle la paye du cheval, [illegible] ou cachée. On payera la récompense à quiconque la ramènera à son [illegible], encoignure des rues Royale et St Philippe, ou la conduira à la geôle.
[illegible] L. BOREL

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.
Parti marron le 4 de janvier dernier le nègre ANTHONY, ayant une cicatrice à la figure, [illegible] avec la fièvre, l'air sournois, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, d'une faible constitution. J'ai acheté ledit nègre de Mr. A. M. [illegible] de cette ville. Il y a environ un an, je pense qu'il est en ville. La récompense susdite sera donnée à celui qui le mettra dans une des geôles de cet Etat, afin que je puisse le ravoir.
Ouest Baton Rouge 26 février 1837.
[illegible] F. A WOODS.

Parti marron de chez le soussigné, le 25 de février passé, le griffe nommé NELSON, âgé d'environ 27 à 28 ans, taille d'environ 5 pieds 7 pouces, toutes les dents de devant lui manquent. Une récompense de $10 sera donnée à celui qui le conduira au soussigné, ou le logera à la geôle et $10 de plus, à celui qui pourra donner des preuves suffisantes sur celui qui peut avoir employé ou recélé le dit esclave. S. ELFER.
Faubourg Marigny, rues Marigny et Bons Enfans.
4 av—3

Détenu à la geôle de St Jean Baptiste, le nègre nommé JOHN, disant appartenir à M. John [illegible] descendant du Tenessee avec plusieurs nègres qu'il venait vendre à la Nouvelle Orléans. Le propriétaire voudra bien le réclamer en [illegible] à la loi.
Paroisse St Jean Baptiste, 1er avril 1837
4 Avril A. LUMINAIS, shériff

Egaré ou Volé—Un cheval Sorel, ayant une étoile blanche au front, une selle espagnole, une bride à double rêne. La personne qui ramènera le dit cheval, sera libéralement récompensé, au
31 mars No. 14, rue Bienville.

[illegible] Un cheval, [illegible] ayant une marque [illegible] sur la tête et trois pieds blancs, a tout [illegible]. Le propriétaire est prié de le réclamer [illegible] à M. Romer, rue St Pierre [illegible] de la rue des Mineurs. Si dans les [illegible] après cette publication, le dit cheval n'est pas réclamé, il sera vendu à l'encan au bénéfice de [illegible].

TRAITES SUR NEW YORK à vendre par W. F. VIGERS & Co, rue du Camp no 35.

LETTRES DE CHANGE sur Amsterdam, à vendre par Henri C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.

TRAITES sur Paris, à vendre par R. GRONING & Co.
5 av

SUCRE—75 tierçons bonne qualité; Saindoux, 400 [illegible]; Jambon, fumé de l'Ouest, assorti, à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle. Levée.

TAMARIN—50 pots bords, en débarquement à vendre par ROBT. H. WHITE. 34, rue Gravier.

FARINE—1000 barils en débarquement et à vendre par G. DORSEY.
[illegible] 4 av

PORC—Mess et prime, à vendre par G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée.
4 av

MAIS—1200 sacs maïs que par des chalans, et à vendre par SOMERS & ALEXANDER.
4 av

AVOINE—500 sacs d'avoine, reçue par des chalands, et à vendre par SOMERS & ALEXANDER, 80, rue des Magasins.
4 av

WHISKEY et Graine de Lin—126 barils Whiskey, et 9 tierçons de Graine de lin, à vendre par SOMERS & ALEXANDER, 80, rue des Magasins.
4 av

PORC—10 barils Porc mess; 100 do prime, à vendre par R. GRONING & Co.
4 av

RIZ—50 tierçons Riz de Charleston, et à vendre par L. D. C. WOOD.
4 av

RAISINS—50 caisses Raisins de Muscat, à vendre par L. D. C. WOOD.
4 av

PORC—300 barils de porc, mess et prime, à vendre par GRIVOT & PAIGE, 12, Poydras.
4 avril

POMMES—600 boisseaux de pommes sèches, à vendre par GRIVOT & PAIGE, 12, Poydras.
4 avril

BEURRE—20 frequins de beurre de première qualité, à vendre par GRIVOT & PAIGE, 12, Poydras.
4 avril

PEAUX DE CHEVREUIL.
28 Paquets venant d'être reçus, à vendre par JAS. REED & Co. no. 35 Royale.
4 avril

WHISKEY DE MONONGAHELA—78 barils à vendre par GALLWAY & BOUDOUSQUIE, 31, Commune.
4 avril

HUILE—Quelques barils d'Huile de Baleine; aussi, 6 barils do do épurée, à vendre par L. D. C. WOOD, 22, rue Poydras.
4 av

15000 Livres jambons à bord d'un chalan à vendre par GRIVOT & PAIGE, 12, Poydras.
4 avril

GRAISSE—329 fréquins de graisse de seconde qualité, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 14, Poydras.
28 mars

DRAYS, Charettes et Dirt Carts, en débarquement des bricks Franklin & Rob. Wain de Philadelphie, à vendre par I. N. MAYNARD, Rue Poydras, no. 36.
18 mars—28

LE soussigné offre en vente les marchandises suivantes, convenables pour le Mexique, à la consommation du pays, reçues du Havre, par le Lalayette:
Indiennes;
Do. à rouleaux;
Etoffes, soie et coton pour gilets
Casimira,
Draps fran çais;
Mouchoirs de soie façonné,
Do. Palazor;
Satinets blancs;
Plus: 500 paniers Champagne de diverses marques.
23 fev— FRED. CHEVREMONT.

MESSRS. SMITH & ALLEN, s'étant établis dernièrement dans la ville d'Hempton, Texas pour y établir une maison de commission, informent le public et leurs amis qu'ils ont bâti un grand magasin, et qu'ils sont prêts à exécuter toutes les affaires qui peuvent leur être confiées. Pour les renseignemens, chez JAMES REED & Co., THOS. TOBY & Br thers. TURNER & WOODRUFF
20 mars

VENTES PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS.

SUCCESSION de Madame Bertus—Vente par le registre des testamens—Samedi, le vingt-neuvième jour du mois d'avril 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de vente, rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du dix février 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feue Marie Louise Rondeau, décédée l'épouse de Jean Bertus, les esclaves ci-après mentionnés:

FRANCOIS, un mulâtre, âgé d'environ vingt cinq ans.

ADELE, âgée d'environ quarante ans, blanchisseuse, plisseuse, cuisinière, un bon sujet.

Conditions de la vente: La moitié comptant, et la balance à un an de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testamens.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Hugues Pédesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 mars

SUCCESSION DE McCALEB—Vente par le régistre des testamens—Mardi, vingt cinquième jour d'avril, mil huit cent trente sept, à midi, en vertu d'un décret de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date de 19 novembre 1836, ainsi que d'un ordre supplémentaire de la dite cour, en date du 10 décembre 1836, il sera exposé en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à l'effet d'effectuer un partage, les biens-fonds et esclaves ci après décrits, dépendant de la succession de feu Thomas F McCaleb, savoir:

BIENS-FONDS.

1. Deux lots de terre, situés au nouveau faubourg Marigny étant les numéros 10 et 11 de l'îlet numéro quatre-vingt quatorze, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur, mesure française, conformément à un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le vingt cinq juin 1830.

Conditions de la vente: à un crédit de six, douze, dix huit et vingt quatre mois, le tout en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale sur les dits biens fonds; les billets donnés en paiement des dits biens fonds porteront un intérêt à raison de dix pour cent l'an, s'ils n'étaient pas payés à leur échéance, sans que pour cela accorder aux acquéreurs le droit d'en retarder le paiement. W. F. C. DUPLESSIS Régistre des Testamens.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Félix Grima notaire public, aux frais de l'acquéreur.
22 mars

SUCCESSION de feu HARFORD—Vente par le Régistre des Testamens—Jeudi, le vingt septième jour d'avril 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du treize avril 1836, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de feu William H. Harford, l'esclave ci après, savoir:

Dina ou Diana, négresse âgée d'environ trente ans, blanchisseuse ordinaire, repasseuse et cuisinière.

Conditions—Six mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. W F C DUPLESSIS, Régistre des Testamens.

N. B.—L'acte de vente sera passé pardevant Carlile Pollock, aux frais de l'acquéreur. 23 mars

SUCCESSION DE LACOTTE.—Vente par le Régistre des Testamens.—En vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du vingt cinq mars 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis le samedi vingt-deux avril mil huit cent trente-sept, à midi, pour compte de la succession de feue Jeanne Lacotte, f. c. l., les esclaves suivants, savoir:

EDY ou JUDITH, négresse, âgée de dix sept ans et demi.

MOSES, griffon orphelin, âgé de huit ans et demi, frère de Judith.

LOUISA, négresse, âgée de quinze ans et demi.

TOUSSAINT, mulâtre, âgé de vingt-huit ans et demi, [illegible].

Conditions de la vente: moitié comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale jusqu'à final paiement.

W F C DUPLESSIS, Régistre des Testamens.

N. B.—Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, pardevant Théodore Seghers, not. pub.
23 mars

SUCCESSION de Madame DAVID.—Vente par le régistre des Testamens.—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du vingt mars 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St-Louis, le lundi vingt-quatre avril 1837, à midi, le lot de terre ci-après décrit, dépendant de la succession de feue Jeanne Constance Robin Delogny, épouse de feu John B. David, savoir:

Un certain lot de terre, situé au faubourg Lacourse, désigné par le numéro huit de l'îlet numéro vingt six, ayant trente pieds de face à la Place Annonciation sur cent vingt pieds de profondeur [le tout mesure française].

Conditions de la vente: Comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testamens.

N. B. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur, pardevant Jules Mossy, not. pub. 23 mars

SUCCESSION DE HOUSSART, f. c. l.—Vente par le Régistre des Testamens—Mardi, le dix-huitième jour d'avril 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du quinze mars 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de feue Félicité Houssart, f. c. l., les esclaves dont les noms suivent, savoir:

Henriette, mulatresse âgée d'environ vingt cinq à trente ans, un peu couturière.

Marianne, négresse âgée d'environ soixante ans, maladive.

Alexis, négresse âgée d'environ neuf ans.

Conditions de la vente—Six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale jusqu'au parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test

N. B.—Les actes de vente seront passés, aux frais des acquéreurs, pardevant M. Louis Feraud, notaire public. 17 mars

AVIS AUX ENTREPRENEURS DES TRAVAUX PUBLICS.

IL sera adjugé au rabais le 14 du courant, sur lieux, les travaux suivants savoir:

1ment. Les réparations à faire au chemin public en face de la propriété de Messrs. Millaudon & Kohn, située dans cette paroisse, au dessous et attenant au faubourg Bouligny.

2ment. Les réparations à faire au chemin public en face de Greenville, actuellement en usage.

3ment. Les fossés des rues et chemin public du faubourg Bouligny.

Paroisse Jefferson, 4 avril 1837.
4 av—10 R. BEAUVAIS, syndic.

AVIS—Les propriétaires de terrains faisant face au chemin public actuellement en usage, en face de Greenville, sont requis conformément aux règlemens de cette paroisse, d'avoir à réparer le dit chemin en face de leur propriété, faute de quoi les dites réparations seront faites aux frais des propriétaires.
Paroisse de Jefferson, le 20 mars 1837.
21 mars—10 R. BEAUVAIS, syndic.

No. 25, rue de Chartres,
EN GROS ET EN DETAIL.

LE soussigné a l'honneur d'informer qu'il met en vente un superbe assortiment de mousseline française des plus à la mode. Leur qualité supérieure et le beau choix des dessins, assurent un prompt débit.

Aussi, en magasin, un bel assortiment de soie et satin que l'on offre au prix coutant plutôt de risquer de les conserver toute la saison; ceux qui en ont besoin feront bien de venir. Outre la grande quantité de marchandises qu'il a en magasin, il reçoit toutes les semaines des objets de fantaisie par toutes les importations de Paris.

Les marchands de la ville et autres feront bien de visiter le magasin avant de faire leurs emplettes.
6 avril E. PLANT.

MAGASIN DE FANTAISIE—Accordeon, à 8, 10 et 12 touches, boites à musique, bijouterie du dernier goût de Paris, bas anglais, mouchoirs de soie, parfumerie, jouets etc. des dernières importations, à vendre en gros et en détail par P. LANGLUME.
6 av 175 Bourbon entre St Pierre et Toulouse.

NOUVEAU MAGASIN DE FANTAISIE.
Rue Bourbon, No. 175, entre les rues St. Pierre et Toulouse.

LE soussigné remercie les dames de la Nouvelle-Orléans, de l'encouragement qu'elles ont eu la bonté de lui accorder en venant visiter son magasin. Il a reçu un nouvel assortiment de marchandises, savoir: boites à musique, bijoux, Parfumeries de toute espèce, musique pour piano ou guitarre, jouets d'enfans, mouchoirs de soie, bas, rubans, soies, peignes, bonnets, &c. &c. Le tout à des prix très-modérés soit en gros ou en detail.
1 av P. LANGLUME.

ECOLE DE DEMOISELLES.
POUR
PENSIONNAIRES ET EXTERNES.

L'ECOLE de demoiselles (pensionnaires et externes) de Mme Brown, No. 95 Mercer Street à New York, est située dans un des quartiers les plus élevés et les plus sains de la ville. La maison est spacieuse et bien calculée pour recevoir une école respectable les cours d'instruction, qui sont complets, embrassent les branches utiles de l'éducation et celles de l'ornement, comme aussi les maîtres les plus approuvés y sont employés. Le Français y est professé par un natif de Paris.

Mme. Brown offre en outre, avec permission, les recommandations suivantes de ceux qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance.

A New-York.

John G. C. Verplanck,	J. M. Mathews, D. D.
W. Creighton, D. D.	Chancellor of the University
J Brodhead, D. D.	
Rev. Thomas Picton, A. M.	Isaac Lawrence, Esq
Hugh Maxwell, Esq.	Charles Toron, Esq.
Horace Holden, Esq.	George Colgate, Esq.

A LA NOUVELLE ORLEANS
James H Leverich, Esq. John M W Picton, M D
9 fev—3m 2ps

LE soussigné partant pour France, prie ceux à qui il doit de porter leur compte à M. J. Le Carpentier, dans les 14 jours qui suivront cet avis. Il prie également, ceux qui lui doivent de solder leur compte chez lui, rue de la Vieille Levée, No. 113, dans le même tems.
31 mars—6 MORDECAI LEVY.

A. M. LAFERRIERE LEVESQUE, Commissionnaire des articles de Paris, rue des Petites Ecuries, no. 6 bis (à Paris) offre ses services pour tout ce qui concerne l'achat de marchandises françaises et se charge de commissions à faire à l'étranger. Pour plus amples renseignemens s'adresser MM. V. Roumage et E Harrault, ou à M. J. Le Carpentier, à la Nouvelle Orléans. 5 sept—1a

1250 Yards carrés, de pierres plates de meilleure qualité, sont tous les jours attendus par le navire Perdonet de Liverpool et à vendre par W. F. VIGERS & Co,
4 avril—6 rue du Camp no 35.

BILLIARD A VENDRE—On désire vendre à bon marché pour du comptant ou pour un bon billet endossé, un Billard pour être enlevé de la place. Il conviendra pour la campagne, s'adresser au no. 160 rue Magasin. 4 avril—6

WHISKEY—Rectifié et ordinaire à vendre par G DORSEY.
4 av

AVIS.—Les soussignés ont, à partir de ce jour, formé une société, pour les affaires de commission en général, sous la raison de Crawford et Vernunfft. Ils tiennent leur bureau au no. 49, rue du Camp.
JOHN CRAWFORD,
30 mars THEO. HERM. VERNUNFFT.

LETTRES de change, sur la France et l'Angleterre à vendre par JOHN A. MERLE & Co.
30 mars

TERRE A VENDRE—La compagnie de Navigation d'Orléans offre en vente, à 25 cents le tombereau, la terre provenant de la fouille de la prolongation du canal Carondelet, dans l'espace réservé pour cet objet dans la rue du Canal. S'adresser au bureau de la compagnie, au bassin, pour obtenir un ordre pour la dite terre.
Par ordre de la direction,
24 fev GUSTAVE F. WEISSE, secrétaire.

LA Banque des Citoyens tire sur Paris et Londres.
6 av J B PERRAULT, caissier.

Ventes à l'Encan:

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Succession de feu Anthony A. Suarez

MERCREDI 3 de mai prochain, à la Bourse au coin des rues St Louis et Chartres, à midi précis, il sera vendu en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse d'Orléans, en date du 20 de mars 1837, les propriétés et esclaves suivans, appartenant à la succession de feu Anthony A Suarez, savoir:

1°. Un terrain situé dans le carré de la ville de la Nouvelle Orléans, entre les rues Bourbon et Royale, mesurant 30 pieds de face à la rue du Quartier, sur 60 pieds de profondeur, mesure française, sur lequel est bâtie une belle maison à 3 étages, en briques, consistant au premier ou rez de chaussée, d'un grand magasin, avec un beau corridor, porte cochère &c. au second étage, il y a une belle salle, avec portes à coulisses et deux chambres à coucher, avec passage sur la gallerie, deux belles cheminées avec manteau en marbre d'Italie, avec fourneau pour charbon; au troisième étage, il y a 4 belles chambres à coucher, deux desquelles sont avec cheminées, cabinets, gallerie sur le derrière et passage sur le derrière; le grenier est très bien fini, et est habitable; la cuisine est en briques, et à trois étages; le second étage, est divisé en deux appartemens, et le troisième étage, est divisé en trois appartemens; latrines en briques à deux étages; écuries, également écuries en briques à deux étages; le corridor, la cuisine, la cour, sont pavés avec des flagstones de Liverpool, de la première qualité, une superbe citerne de 18 pieds de haut, un très bon puits en briques avec sa pompe; la banquette est aussi en flagstone; le tout est parfaitement fini, fait en bon ordre, et neuf, bâtie des meilleurs matériaux, ayant été bâtie expressément par et pour le défunt pour en faire sa résidence. On engage les acheteurs à visiter cette charmante propriété avant la vente.

2°. Un terrain, situé au faubourg Marigny no 4, mesurant 23 pieds 3 pouces face à la rue Marigny, entre les rues Victoire et Levée, sur 100 pieds de profondeur, mesure anglaise, borné d'un côté par le terrain no. 3, et de l'autre, par le terrain no. 5, et dans le fond, par le terrain no. 9.

3°. Un autre terrain, situé faubourg Marigny, no 5, mesurant 23 pieds 3 pouces face à la rue Marigny, entre les rues Victoire et Levée, sur 100 pieds de profondeur, borné d'un côté par le terrain no. 4, et de l'autre côté, par le terrain no. 6, et dans le fond par le terrain no. 9, tout mesure anglaise.

4°. Betsey, âgée à peu près de 30 ans, domestique.

5°. William, âgé à peu près de 21 ans, journalier travailleur.

6°. George, mulâtre, âgé à peu près de 20 ans, maçon.

7°. James Griffe, âgé à peu près de 20 ans, maçon.

8°. Lewis, âgé à peu près de 35 ans, cordonnier (avec une hernie)

9°. Milly, âgée à peu près de 29 ans, cuisinière avec son fils Frank âgé à peu près de 6 ans

Conditions—La maison dans la rue du Quartier, $10,000 comptant, et la balance à quatre mois de crédit, en billets par coupon, endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires, &c. la balance des propriétés et esclaves, à 6 et 12 mois de crédit, le tout en bons billets endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires, avec hypothèques spéciales jusqu'à parfait paiement, et dix pour cent d'intérêt par ans, en cas que les billets ne seraient pas payés à maturité, sans pour cela en retarder le paiement.

Les actes de ventes, chez W. Y. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs. 1er avril.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

VENDREDI, 7 du courant, à dix heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue Toulouse, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra.

Une balle contenant 20 pièces Indiennes anglaises 7/8, importées et avariées à bord de la barque anglaise Mohaw, capitaine Davies, venant de Liverpool. 5 av

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Lundi, 10 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra.

3 boucauds de Quincaillerie, importés et avariés à bord du brick Margaret, capitaine Swan, venant de Liverpool. 5 av

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
SUCCESSION DE JULES BALLOC.

MERCREDI, 13 avril prochain, à midi, à la Bourse encoignure des rues St-Louis et Chartres, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 27 février 1837.

Un Lot de Terre, No. 1, situé dans la ville de Donaldsonville, mesurant 60 pieds français de face au fleuve, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins, sur lequel il existe une maison à étage construite en briques.

Conditions de la vente—Payable à 4, 12, 18 et 24 mois de terme, en billets endossé à satisfaction et domiciliés dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

L'acte de vente par devant Jules Mossy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 11 m.

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu, vendredi 2 d'Avril, à midi, à la Bourse à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, à la folle enchère de M. J. W. Schaumburgh, qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 6 de mars courant, par M. Barnett Sr. encanteur, la propriété ci-après désignée d'après un plan fait par John Schreiber, en date du 30 mai 1836, déposé dans le bureau de M. W. Y. Lewis not. pub.

Un Lot de terre, avec les batisses et les améliorations qui sont dessus, situé dans le faubourg Annonciation dans l'îlet, borné par les rues Nouvelle-Levée, S. James, Tchapitoulas et le Marché, le dit lot a 28 pieds 9 p 8 l. de face sur la rue Tchapitoulas, sur 127 pieds, 10 p et 6 lignes de profondeur.

Conditions—1-3 comptant, et l'acquéreur assumera le paiement de deux billets, le 1er. de la somme de $914 54 payable au mars 1838 et le second de la somme de $937 32 payable le 30 d'août 1838. La balance à un et deux ans en date du 6 mars 1839, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente, pardevant M. W. Y. Lewis, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 24 mars—30

ETAT DE LA LOUISIANE,—PAROISSE DE JEFFERSON.—McLeod et Campbell, contre Samuel Short.—Cour de District.—En vertu d'un writ de *fieri facias*, à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette jeudi, 27me. jour d'avril prochain, à une heure de l'après midi, tous les droits, titres, intérêts et réclamations du défendeur, leur deux certains lots de terre, situés dans la ville de Carrollton, dans l'îlet no. 8, bornés par les rues Levée, Hess, Washington et Commercial. Les dits lots de terre, sont désignés par les lots 5 et 4, sur un plan dressé par Chs. F. Zimple, qui se trouve déposé au bureau de M. W. Y. Lewis notaire public à la Nouvelle Orléans.

Le lot no 5, forme l'encoignure des rues Hess et Levée, mesure 31 pieds 6 pouces 3 lignes à la rue de la Levée, sur 66 pieds 1 pouce, 6 lignes à la rue Hess, 66 pieds 6 pouces et 3 lignes sur le lot no. 4 et 24 pieds sur le derrière.

Le lot no. 4, mesure 66 pieds 8 pouces et 3 lignes au lot no. 5, 67 pieds 5 pouces sur le lot no. 3, 31 pieds 6 pouces et 3 lignes à la rue de la Levée et 24 pieds sur le derrière. Les dits lots sont bornés, par le derrière, par le lot no. 6, et situés dans le lot no. 8, conformément au plan original de la dite ville de Carrollton.

Saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions: comptant. MANUEL J CARCIA,
17 mars—4, lps. Sherif.

MESSRS. DOLBEAR & FRERES,
LA Méthode de Calligraphie de Dolbear, calculée pour des leçons particulières et publiques, a été reçue et est en vente aux Académies d'écriture, rue de Chartres, No. 8, Nlle. Orleans, Broadway, No. 189, New-York, et rue Dauphine, Mobile.
On donnera des leçons à domicile aux dames qui le préféreront.
On donnera aussi des leçons à des classes qui se formeront dans une partie quelconque de la ville. On aura la faculté de continuer jusqu'au moment où l'on sera satisfait de son écriture. 28 m

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et aux pratiques que devant partir pour France, il s'est chargé de tous les ordres que l'on voudra bien lui confier.—Il prie ceux qui voudront lui donner des commandes d'habits de vouloir bien passer chez lui pour donner leurs mesures
LOUIS A. BARBARIN,
10 mars Rue de Chartres, No. 103.

A VENDRE par le soussigné, les marchandises suivantes provenant de diverses importations.
15 demi pipes eau de vie fine champagne, 136 barriques vin vieux de h at Talence, St Julien, Medoc, pontet canet, seville et larose, 102 demi barriques vin blanc sauterne, 50 futailles vinaigre. 1067 caisses vin vieux pauliac, leoville, chateau latour, chateau margaux, grave, larose, pontet canet, branne, mouton, haut sauterne, muscat frontignan et véritable lafitte, 66 paniers champagne, 4 balles bouchons, 800 barriques vin montferrand et talence, 5000 caisses vins, St. Estèphe, St Julien, St Seurin, haut talence etc. 300 caisses vin de tavel, 150 do eau de fleur d'orange, 34 barils madère, 300 milliers bouchons pour bouteilles et damejeanes, et un assortiment de marchandises sèches, chambergulias, bas de soie, draps français, alepines, mantilles, indiennes françaises et suisses, couvertures à nègres, bretelles, guinghams. Le tout ayant droit de bénéfice de drawback.
15 mars OSMIN BIGOURDAN.

LES soussignés reçoivent par le navire New Orleans, un assortiment complet d'étoffes et d'objets de printemps, parmi lesquels se trouvent, 4 caisses chapeaux de paille pour dames et pour enfants, 2 caisses capotes et baleines pour le printems, plusieurs balles jaconats et mousselines nouvelles, un fort assortiment de mousselines et percales blanches brochées pour robes, mousselines à moustiquaires assorties de rideaux brodés et brochés batiste d'écosse et batiste de fil, une grande quantité de robes de batiste de fil, imprimée pour robes, bandes et entredeux de jaconats, mousseline et batiste, bas de fil d'Ecosse unis et brodés, chaussettes en fil écru, et bas de coton, dito bas de soie noir et blanc, mouchoirs de batiste unis, robes de mousselines et de batistes brodées, coutil de fil et fil et coton pour corsets, ensemble quantité d'autres articles qu'ils offrent à vendre en gros et en détail à des prix modérés. E. LEFEBVRE & FRERES.
23 mars

RUE BOURBON, No. 327.
INSTITUT
Polyglotte, Scientifique et Industriel.
Directeur: H. MAGNIN,
PROFESSEURS ES LETTRES ET ES SCIENCES.
(Extrait du Prospectus général.)
Objets de l'Enseignement.

Lecture, Ecriture, Ortographe; Grammaire générale;—Grammaires particulières; Langues anciennes: Hébreu, Grec, Latin;—Langues modernes: Anglais, Français, Espagnol;—Précis d'Histoire Ancienne, Romaine, Moyen-âge et Moderne;—Abrégé de Géographie;—Elémens d'Astronomie;—Rhétorique;—Philosophie;—Littérature;—Comptabilité;—Tenue des livres;—Droit commercial;—Mathématiques: Arithmétique, Algèbre élémentaire, Géométrie, Géométrie analytique, Algèbre supérieure, Analyse appliquée aux trois dimensions, Calcul différentiel et intégral, calcul des différences;—Géométrie de l'arpentage et Géodésie pratique;—Principes du Dessin et du Lavis de la carte topographique;—Elémens de Mécanique, Dessin des machines: Alphabet de physique et de chimie;—Petit cours de Physiologie et d'Histoire naturelle.

HONORAIRES.
Depuis $4 jusqu'à $12 par mois.
ECOLE DU SOIR,
Depuis 6 heures du soir jusqu'à 9.
H. MAGNIN tient ouvert un cours spécial pour le personnes qui se destinent aux professions commerciales et industrielles. 7 jan

UN jeune homme désire trouver une place comme commis marchand dans un magasin de marchandises sèches. Il a de l'expérience et a fait des affaires dans le Nord, l'Est et le Sud comme commis de dehors; il connait particulièrement la ville, et peut donner de bons renseignemens. Une mot adressé à B au bureau de l'Abeille, recevra de suite une réponse.
21 mars

BOIS ET CHARBONS—Le soussigné a réduit le prix du chêne et du frêne à $8 la corde, les hôtels et les maisons publiques continueront à jouir de leur premier privilège, il leur sera fait une déduction sur le prix ci dessus.
200 barils de Charbon à vendre au prix ordinaire, charbon anglais à 3 piastres le baril par
W. E. & R. MURPHY,
15 mars Rue du Bassin, no. 132.

REÇU par le navire Eleanor, de Bordeaux.
20 demi pipes eau de vie (Cognac,)
10 do do vieille (Guerin,)
1,000 caisses vin rouge et blanc des meilleurs crues.
20 barils graines d'oiseau et lentilles.
GUERIN & POUVERIN,
21 mars—11 Encoignure Dumaine et Royale.

Ventes à l'Encan.

COMPAGNIE DE FER, DU MISSOURI.
FONDS CAPITAL $5,000,000—DUREE
De la Charte, 50 années.

LA Compagnie de fer, du Missouri, fut incorporée l'hiver dernier, par la législature de cet Etat, pour l'espace de 50 années, avec un capital de $5,000,000, dans le but de manufacturer le fer pour quelque objet que ce soit, spécialement le fer des chemins à coulisses: la construction et la réparation des bâteaux à vapeur, les chars des chemins de fer, et généralement de faire toute sorte de travaux qui peuvent être d'un avantage aux intérêts de la compagnie.

La compagnie est propriétaire des deux montagnes à mines de fer, sus nommées, et de plusieurs milliers d'acres de terre dans leur voisinage. Ces montagnes sont situées à 40 milles à l'ouest du fleuve Mississippi et à 80 milles au sud de la ville de St Louis. De plus cette compagnie possède une charte pour la construction d'un rail-road, qui partira des montagnes et viendra aboutir au fleuve, et elle a le dessein de construire immédiatement la dite route, et de faire bâtir les édifices nécessaires pour la manufacture du fer, de sorte que plusieurs centaines de personnes pourront être constamment employées pour le compte de la compagnie. Les montagnes de fer contiennent à leur surface assez de minerai pour fournir à tous les besoins des Etats Unis pendant plusieurs milliers d'années. Le minérai est d'une richesse et d'une pureté parfaites, comme on peut en juger par les spécimens déposés à l'arcade et à la bourse française. L'extraction du métal, pur, est dans la proportion de 80 à 100, et il est égal, en qualité du meilleur fer de la Suède et de la Russie.

La compagnie peu exploiter du charbon de pierre et de bois en toute quantité et au meilleur marché possible, de sorte qu'elle pourra manufacturer et délivrer dans la ville des montagnes de fer, sur le Mississippi, toute quantité de fer en barres à un taux qui n'excèdera pas 25 piastres par tonneau; et si le fer peut être vendu sur les lieux à soixante quinze piastres le tonneau, la compagnie réalisera un profit de deux cent pour cent sur sa valeur primitive. Le fer en barres, contient, se vend maintenant, dans l'ouest et dans le sud, à raison de $120 à $150 le tonneau.

Les actions de la compagnie de fer du Missouri sont de $100 chacune, sur lesquelles 50 pour cent seront suffisans pour faire face aux frais de construction de toutes les manufactures, celle du chemin de fer, et pour mettre le tout en pleine opération. La compagnie étant une fois en opération, le minimum des dividendes que l'on pourra devoir être déclarés aux actionnaires sera de 50 pour cent sur chaque action, ce qui donnera annuellement 100 pour cent sur le montant du capital payé.

1000 Actions de cette stock seront exposées en vente publique à la Bourse de l'Arcade, le samedi 8 d'avril courant, à Midi, par ISAAC L. McCOY

On exigera de l'acquéreur le paiement de 20 pour cent au moment du transfert des actions, 10 pour cent, de plus, dans 12 mois; 10 pour cent dans 18 mois et 10 pour cent dans 24 mois, ainsi qu'il est prescrit par un ordre de la direction.
J. L. VAN DORIN

N. B. On pourra voir le président de la compagnie de fer du Missouri, tous les jours, jusqu'à 3 heures de l'après midi, au City Hôtel, Mr. Richardson, lequel pourra vendre à l'amiable des lots de terre pour bâtisses, dans la ville des mines de fer, située comme il est ou pour le dessin au bord du fleuve Mississippi, et dans Missouri city, au pied de la montagne de fer. On pourra se procurer des copies de la charte d'incorporation de la compagnie. 3 avril—8

PAR P. E. TRICOU & H. REMY
IL sera vendu mercredi, 12 Avril prochain, à midi, à la Bourse encoignure des rues Chartres et St Louis.

80 Esclaves de Choix.

Parmi lesquels se trouvent un maître forgeron et, plusieurs ouvriers et cuisiniers.

Des petites affiches seront distribuées au moment de la vente, où l'âge, les talens, les qualités, &c. de chaque esclave seront énoncés.

Conditions. Un an de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Tout billet qui ne sera pas payé à son échéance, portera un intérêt à raison de dix pour cent l'an sans que cette clause puisse autoriser à en retarder le paiement.

Les actes de vente seront passés par Félix Grima notaire, aux frais des acquéreurs. 27 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du 1er. district judiciaire.—Towne & Beckwith contre leurs créanciers. La cession des propriétés, ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu pardevant M. Gustave Legardeur, not. pub. lundi le 8 mai prochain, afin de délibérer sur les affaires desdits pétitionnaires. En attendant, toutes poursuites contre leur personne ou leurs propriétés sont et demeurent suspendues. M. P. A Guyol est désigné pour représenter les créanciers absens.

Par ordre de l'honorable Charles Watts, juge de la dite cour, le 30 mars 1837.
4 avril 2ps JNO. L. LEWIS greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire.—Dans l'affaire d'Edward Brooks contre ses créanciers—Il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable et toutes les autres personnes intéressées, ait lieu pardevant H. B. Cenas, notaire public, lundi, huitième jour du mois de mai prochain, et ce, à 10 heures du matin, pour délibérer ensemble sur les affaires de l'insolvable, et nommer s'il le jugent convenable, un ou plusieurs syndics, en remplacement du syndic provisoire qui a été nommé dans une assemblée antérieure, et conférer à ce ou ces syndics les pouvoirs d'agir, et des instructions dans l'intérêt des créanciers de la dite faillite. Et il est de plus ordonné que Henry R. Denis, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens et soit notifié d'avoir à se trouver présent à la dite assemblée.

Par ordre de l'honorable Chs. Watts, juge de la dite Cour. JNO. L. LEWIS,
1 avril—10, 2ps Greffier.

AVIS—Messieurs C. H. Cook, Joseph Daret Munson Wilmot et John J. Parker, acquéreurs de plusieurs terrains situés sur la rivière Tangipao, Etat de la Louisiane, vendus par M Barnett Sr. encanteur le 19 de janvier dernier sont requis de passer dans un délai de 10 jours de la date de cette publication à l'office de H B Cenas notaire public afin de remplir les conditions de la vente, dans le cas contraire les dits terrains seront revendus pour leurs comptes et risques le 12 avril prochain à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis par M. Barnett Sr.
3 avril

HOTEL DE LA BAIE SAINT LOUIS.

Le soussigné prévient respectueusement le public et ses amis, qu'ayant fait l'acquisition de l'Hôtel connu sous le nom d'Hôtel St. Martin, il a déjà tout préparé pour en faire l'ouverture le 1er. de Mai prochain.

Cet Hôtel si avantageusement connu par sa position, vient d'être aussi bien que ornée par le soussigné, qui désireux de plaire et de recevoir convenablement les personnes qui voudront l'honorer de leur patronage, d'une manière telle qu'il puisse leur être avant utile le but qu'il s'est proposé. Ces personnes trouveront la commodité de logement et de chambres [illegible], bien aérées. Ayant fait choix d'une cave respectable de vins, il pourra se vanter aux besoins des dames, elles y seront parfaitement bien servies ainsi que leurs enfans.

On y trouvera des bains et une buvette pourvus des meilleurs liqueurs. Une salle entourée qu'il fait entourer en commun, à jour pour la table tous les légumes de la saison qui pourrait avoir. Les mesures nécessaires pour avoir toujours en abondance les approvisionnemens qu'on pourrait désirer. Un wharf est construit en face de l'hôtel où les eaux à vapeur pourront aborder sur ment dans toutes les saisons de l'année. Des chambres à bain de la plus grande commodité ont été construites pour les Dames et les Messieurs.

Le soussigné prévient aussi les personnes qui désireront avoir avec elles leurs équipages, qu'il a fait construire une remise et une écurie où ils seront parfaitement logés et soignés.

PRIX DE LA PENSION:
Par mois, $60
Les Enfans, 30
Les Domestiques, 30
27 mars J. SAINT CYR.

A VENDRE.
La MAISON et cire de Jefferson, dans la ville de Lafayette, sur l'estimation de deux experts nommés d'un commun accord. Cet endroit est assez connu. 24 mars

A VENDRE—Par B. Bonny courtier, passage de la Bourse, au centre de l'îlet entre St. Louis et Conti.
Un joli jeune mulâtre, âgé de 21 ans, bon domestique de maison et bien recommandé très intelligent et pleinement garanti. 22 mars

EN débarquement du Dedalo, et à vendre par les soussignés:
150 caisses de vin de Bourgogne.
2 caisses contenant 300 boites sardines à l'huile de Coin.
28 mars H. PALOC & DUFOUR.

EAU DE VIE de Cognac et de Champagne, en demi pipes et 1/4 de futailles.
Genièvre en demi pipes, à vendre pour clôre un compte.
Vin, vieux madère en pipes et 1/4 de baril, vieux Sherry des meilleurs marques et barils et demi barils vieux Porto, en 1/4 do, à vendre pour clôre un compte.
Supérieur claret, Chateau Margaux, Lafitte, Latour, St Estèphe et Cabarius, à vendre sous la clef de la Douane.
Champagne, 150 Paniers des meilleures marques, à vendre à bon marché pour clôre un compte, par
31 mars JOHN DE BROT.

EN débarquement de la barque Joséphine, venant de Pulace [illegible], et à vendre par le soussigné, un grand assortiment complet de Drogues et Médicamens, parmi lesquels se trouvent:
Des boites à vent ou es complètes;
Des Trousses d'instrumens de chirurgie;
Des Lancettes d'Evans;
Des Bandages de Marsh;
Des do à pomme d'ivoire;
Des do en os, &c.
A. A. PEYCHAUD,
29 mars 123, rue Royale

HUILE DE PALMA CHRISTI.—12 barils en magasin à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON,
31 mars 17, Magasins.

EN débarquement, et à vendre par le soussigné:
130 paniers huile d'Olive,
10 pipes eau de vie de Cognac,
5 demi pipes do fine Champagne,
25 tierçons vin blanc (grave),
4 boucauds fil à voile et à scène,
30 caisses fruits assortis à l'eau de vie,
200 caisses vin rouge St Estèphe médoc.
A. S. GEORGES,
8 mars rue St Louis no 81.

SUCRE SUR PLANTATION—1000 boucauds, à vendre par GALLWEY & BOUDOUSQUIE,
6 avril rue de la Commune 31.

FARINE—1000 barils reçus des chalands, à vendre par G. DORSEY,
6 av 44, Nouvelle Levée.

WHISKEY, Jambon, Saindoux, Maïs, à vendre par G DORSEY,
6 av 44, Nouvelle Levée.

PORC—1000 barils mess et prime, à vendre par G. DORSEY,
6 av 44, Nouvelle Levée.

CAFE—250 sacs Café de la Havane, en débarquement du brick Alexandre, à vendre par ROBT. H. WHITE,
6 av 34, rue Gravier

TABAC A CHIQUER—78 caisses de tabac à chiquer, en débarquement. J. MATERRE,
31 mars Rue St Louis 10.

TRAITES SUR PHILADELPHIE à vendre par KOHN, DARON & Co.
31 mars

ON demande un jeune homme de 15 à 16 ans, comme apprenti pour l'impression Lithographique. S'adresser au Bureau de l'*Abeille*. 5 av—8

LE soussigné prie l'individu qui s'est servi de son nom pour publier le 3 du courant, un avis au sujet de Victoire Arnaud et son fils Victor, de passer chez lui recevoir les frais de publication qu'il n'ont pas été payés.
5 av—3 P. CHIGE.

PELLETRIES—85 paquets de Pelleteries, en débarquement d'un bateau à vapeur et à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON,
5 av [illegible] 27, rue des Magasins.